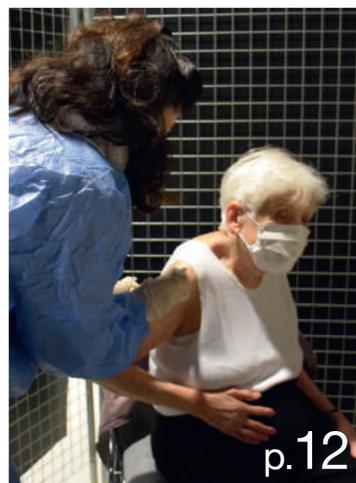




p.4

COVID-19 :  
les services s'adaptent



p.12

Centre de vaccination : plus  
de 1100 personnes vaccinées



p.20

La Ville soutient  
ses commerçants



## CRISE SANITAIRE : LA VILLE TOUJOURS À VOS CÔTÉS



## 3 ÉDITO DU MAIRE

## 4 DOSSIER DU MOIS

CRISE SANITAIRE :  
LES SERVICES DE LA  
COMMUNE S'ADAPTENT ET  
ACCOMPAGNENT LES  
NOCÉENS

## 10 RETOUR EN IMAGES

## 11 SÉCURITÉ

CHRISTIAN DEMUYNCK  
VISITE LE CENTRE DE  
SUPERVISION URBAINE  
(CSU) DE BRY-SUR-MARNE

## 12 FOCUS

CENTRE DE VACCINATION :  
PLUS DE 1100 PERSONNES  
VACCINÉES

## 14 CULTURE

14 LES SERVICES SE  
RÉINVENTENT POUR VOUS...

17 LES BOOKTUBES  
DE LA BIBLIOTHÈQUE,  
ÇA CARTONNE !  
LA BIB'LIBERTÉ

## 18 PHOTO DU MOIS

## 20 ÉCONOMIE

20 SOUTENONS NOS  
COMMERÇANTS

21 DES COMMERÇANTS  
RECONNAISSANTS ET  
TOUJOURS DISPONIBLES !

## 22 COMMERÇANTS

22 MASSAGES SHIATSU  
SOINS NATURELS

23 DONNEZ DU PEPS  
À VOTRE DRESSING

## 24 SOLIDARITÉ

DES SORTIES PROPOSÉES  
AUX PLUS DE 75 ANS POUR  
ROMPRE L'ISOLEMENT

## 25 ÉDUCATION

LES COLLÉGIENS DE  
JEAN-MOULIN FANS DE  
DÉVELOPPEMENT DURABLE  
NEUILLY-PLAISANCE  
RÉCOMPENSE LES BACHELIERS  
AVEC MENTION

## 26 LA VIE NOCÉENNE

26 TRAVAUX DE  
SÉCURISATION AUX  
ABORDS DES ÉCOLES

27 L'AIRE DE JEUX PLACE  
DE L'ÉCHIQUIER FAIT PEAU  
NEUVE

AUTOMATISATION DES  
PORTES D'ACCÈS DU PARC  
DES COTEAUX D'AVRON

CATASTROPHE NATURELLE :  
NOCÉENS VICTIMES DE LA  
SÉCHERESSE, FAITES-VOUS  
CONNAÎTRE

28 SPORT À NEUILLY-  
PLAISANCE

DES KARATÉKAS PLUS  
MOTIVÉS QUE JAMAIS

## 29 NOCÉENS À L'HONNEUR

LE PHOTOGRAPHE NATURE  
NOCÉEN @PRANARANGA

## 30 JEUX/ÉTAT CIVIL

## 31 HOMMAGES

## 32 BLOC NOTES

## 34 COURRIER DES NOCÉENS

## 35 TRIBUNES POLITIQUES



*Suite aux annonces  
gouvernementales du  
jeudi 7 janvier 2021,  
le cinéma municipal  
"La Fauvette" est fermé  
jusqu'à nouvel ordre.*

*Merci de votre  
compréhension.*

Neuilly-Plaisance Échos  
Le Mensuel des Nocéens  
Hôtel de Ville  
6, rue du Général de Gaulle  
93360 Neuilly-Plaisance  
01 43 00 96 16  
Directeur de la publication :  
Christian Demuyck

Collaboration :  
R. Beniada, P. Aubry,  
J. Beaudenuit, F. Rola,  
L. Chabot, F. Doukhi.  
Crédits photographiques :  
Mairie de Neuilly-Plaisance,  
Fotolia.  
Photos non-contractuelles.

PAO GRAVURE  
IMPRESSION :  
La Station Graphique  
Z.I. les Richardets  
14/16, rue du Ballon  
93165 Noisy-le-Grand Cedex  
Tél : 01 48 15 58 10  
Imprimé sur papier recyclé.



# INFOS COVID-19

## Vos services municipaux s'adaptent !

L'ensemble des services administratifs sont ouverts sur rendez-vous grâce à un agenda en ligne disponible sur : [www.mairie-neuillyplaisance.com](http://www.mairie-neuillyplaisance.com)

La Mairie reste cependant joignable  
7j/7, 24h/24 au 01 43 00 96 16.

### OUVERT AVEC RESTRICTION

- L'Hôtel de Ville est ouvert sur rendez-vous au 01 43 00 96 16 ou sur [www.mairie-neuillyplaisance.com](http://www.mairie-neuillyplaisance.com)
- La Bibliothèque Municipale rouvre ses portes, nombre de personnes limité et consultation sur place interdite
- L'École Municipale de Musique et le Centre Municipal d'Action Sportive et Culturelle mettent tout en œuvre pour assurer le maximum de cours en distanciel
- Les séances de marchés du mardi, jeudi, vendredi et dimanche



### OUVERT SANS RESTRICTION

- Le Centre Municipal de Santé
- Les services aides et soins à domicile du CCAS
- Les crèches, les écoles maternelles, primaires, le collège, le Centre Municipal de l'Enfance et le service Jeunesse
- La police municipale
- Le service nettoyage
- Le Drive du marché les jeudis et les dimanches
- La navette municipale
- Le service voiturier du dimanche matin
- La voie Lamarque et le parc resteront ouverts
- Le cimetière
- Le Bib'Drive de la bibliothèque municipale



### FERMÉ

Les équipements sportifs, les restaurants et les lieux culturels restent fermés jusqu'à nouvel ordre.



## « ESPOIR ET RÉSILIENCE »

L'an passé, juste avant le déclenchement de la crise de la Covid, j'écrivais dans mon éditorial que "les difficultés de la vie ne se planifient pas". Je ne croyais malheureusement pas si bien dire ! Que de changements dans nos vies en un an.

Sur le plan personnel mais aussi sur le plan professionnel, nombre d'entre nous ont été touchés de près ou de loin, par la Covid.

L'arrivée des vaccins permet enfin d'entrevoir la sortie de la crise sanitaire, même si les variants retardent quelque peu cette échéance.

"Gouverner, c'est prévoir" dit l'adage. Force est de constater que la France, comme la plupart des pays européens, n'était pas préparée à cette pandémie. Le Gouvernement a commis de lourdes erreurs dans la gestion de la crise et l'exemple le plus flagrant est sans doute la communication calamiteuse sur les masques.

Alors que l'Etat peinait à assurer son rôle et ses missions régaliennes, les Nocéens, comme à l'accoutumée dans les situations difficiles (inondations, neiges, canicule), ont pu compter sur le dévouement des agents municipaux. Cette crise nous a obligés à réinventer quasiment du jour au lendemain le fonctionnement des services.

Alors que certaines mairies ont été aux abonnés absents lors du premier confinement, à Neuilly-Plaisance, la quasi-totalité des agents a répondu présent. Grâce à leur sens du service public, la continuité de l'activité des services a pu être assurée au mieux compte tenu de la situation. Il en a été de même des élus, de l'ancienne majorité comme de la nouvelle.

Sur le plan économique et social, les effets de cette crise se feront encore sentir pendant de longues années. La

ville prend et prendra sa part pour aider ceux que la pandémie a fragilisés.

Dans le contexte actuel, il est inévitable d'éprouver une certaine lassitude face à la situation que nous subissons depuis près d'un an. Pour autant, nous ne devons pas céder au découragement ni arrêter de vivre.

Ne faut-il pas plutôt considérer que la vie est dangereuse ? Que les virus, les microbes, les maladies nous tuent ? C'est pourquoi il faut continuer à vivre en se projetant, en se vaccinant mais pas en se terrant. Ne perdons pas de vue que le taux de létalité de la Covid reste faible, de l'ordre de 0,1% ce qui représente pour Neuilly-Plaisance 21 décès supplémentaires. Evidemment, chaque décès est toujours un décès de trop et c'est bien entendu dramatique pour ces personnes et leur famille. Cependant doit-on continuer à se terrer ou vivre ?

Le meilleur rempart contre la maladie est de continuer à appliquer les mesures barrières jusqu'à ce que celles et ceux qui le souhaitent puissent être enfin vaccinés.

J'écrivais dans mon éditorial de l'an passé qu'il ne faut "jamais céder au renoncement, à la fatalité et toujours entretenir l'optimisme de la volonté et de l'action". Je citais également Jacques Chirac qui disait que "le seul combat perdu d'avance est celui que l'on ne mène pas". Ces mots restent plus que jamais d'actualité.

**Votre Maire,  
Christian DEMUYNCK**

**DOSSIER DU MOIS**

# **CRISE SANITAIRE : LES SERVICES DE LA COMMUNE S'ADAPTENT ET ACCOMPAGNENT LES NOCÉENS**



Différentes dispositions ont été mises en place depuis le mois de mars 2020, et évoluent régulièrement pour se conformer aux exigences sanitaires du moment. Les structures accueillant du public poursuivent leur activité en maîtrisant les flux de circulation par la mise en place d'un système de prise de rendez-vous en ligne ou par téléphone. Elles s'assurent ainsi du strict respect des règles de distanciation et de capacité d'accueil dans les locaux.

Par ailleurs, dans tous les bureaux où la configuration le justifiait, des cloisons de plexiglas ont été installées, du gel hydro alcoolique est à disposition, le port du masque est imposé à tous et la désinfection et l'aération des bureaux sont systématiques. Les services qui proposent des activités culturelles, artistiques ou de loisir (CMASC, Foyer de l'Amitié L'Escapade, École de Musique, bibliothèque) ont redoublé d'inventivité pour permettre l'organisation d'un maximum de cours ou d'événements en distanciel : recours à de multiples techniques numériques ou encore adaptation des horaires, toutes les possibilités sont exploitées pour conserver aux usagers des moments de détente et d'évasion. À titre d'exemple, l'École de Musique parvenait, en novembre dernier, à un taux de présence des adhérents de 84%. L'équipe du Foyer de l'Amitié L'Escapade invite les plus de 75 ans à des après-midis de balade revigorante et réconfortante dans les parcs et autres lieux de respiration alentour (*lire en page 22*). Un service de navette municipale est mis à leur disposition pour les accompagner au centre de vaccination de Neuilly-sur-Marne, leur épargnant ainsi la préoccupation liée à l'organisation de leur déplacement (*lire en pages 10 et 11*).

La sécurité des plus jeunes, bien qu'étant évidemment l'affaire de tous, est le seul mot d'ordre des services des Affaires scolaires et de

la Restauration scolaire, des crèches et du service Enfance Jeunesse. Les écoles, les crèches et les structures d'accueil de loisir ont toutes adapté leurs configurations et installations : accès aux locaux différenciés pour éviter les brassages, barrières dans les cours de récréation, sens de circulation matérialisés, désinfection et aération systématiques des locaux, application et respect des protocoles sanitaires nationaux.

Afin de préserver l'envie et l'enthousiasme naturels des enfants, si fondamentaux à leur bien-être et à leur épanouissement, le service Enfance Jeunesse fait venir à eux des magiciens ou des conteurs qui les emportent dans les flots de leur imagination et de leur fantaisie sans limite.



CRÈCHES

#### ✓ PROJET INSERTION EMPLOI

L'accueil du public dans ce service de la délégation de **Serge VALLÉE**, Maire-adjoint à l'Emploi, et de **Mehrez ASSAS**, Conseiller municipal délégué à la Formation et à la Jeunesse, s'organise sur rendez-vous préalable exclusivement, sauf urgence. Pour éviter le croisement des personnes, un intervalle de 30 minutes est prévu entre les rendez-vous de chacun des deux chargés d'insertion. Toutes les précautions sanitaires sont prises : port du masque, plexiglas sur les bureaux, désinfection des bureaux entre chaque rendez-vous et aération.

## ✓ URBANISME

Ce service faisant partie de la délégation de **François MARTINACHE**, Maire-adjoint à l'Urbanisme, reste ouvert aux mêmes jours et heures que d'habitude sauf que l'accès se fait uniquement sur rendez-vous. De la même manière, les permanences des 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedis du mois sont assurées également sur rendez-vous. Le service est ouvert pour le dépôt des nouvelles demandes d'autorisation d'occupation des sols ou le dépôt de pièces complémentaires à des dossiers déjà déposés. Pour les renseignements cadastraux, le PLU ou les déclarations d'intention d'aliéner ou tout autre sujet relevant de la compétence du service de l'urbanisme, *vous pouvez contacter le service au 01 43 00 96 16 ou par mail à [urbanisme@mairie-neullyplaisance.com](mailto:urbanisme@mairie-neullyplaisance.com).*



## ✓ RESTAURATION SCOLAIRE

Depuis le 8 février, la distanciation entre les tables de classes différentes est passée à 2 mètres au lieu d'1 mètre, aussi bien en primaire qu'en maternelle. Pour cette raison, **Christian DEMUYNCK**, accompagné de **Vanessa BOILEAU**, Maire-adjointe, déléguée à la Restauration scolaire, **Armelle**

**FAGIANI** Conseillère municipale, déléguée à la Restauration scolaire et **Sandra GRIMAUD**, Conseillère municipale chargée des relations avec les écoles, a sollicité l'Inspecteur académique de la circonscription, et a obtenu un aménagement des horaires de la pause méridienne. Concrètement, quatre des six écoles primaires (Victor Hugo, Joffre, Edouard Herriot et Cahouettes) proposent un service de restauration de 11h30 à 13 heures ou de 12h à 13h30 en fonction des classes. Les deux autres écoles primaires (Bel-Air et Centre) conservent leur fonctionnement habituel de passage (11h30-13h). Pour toutes les écoles maternelles, le passage à la cantine demeure identique aux horaires déjà en vigueur (11h30-13h).



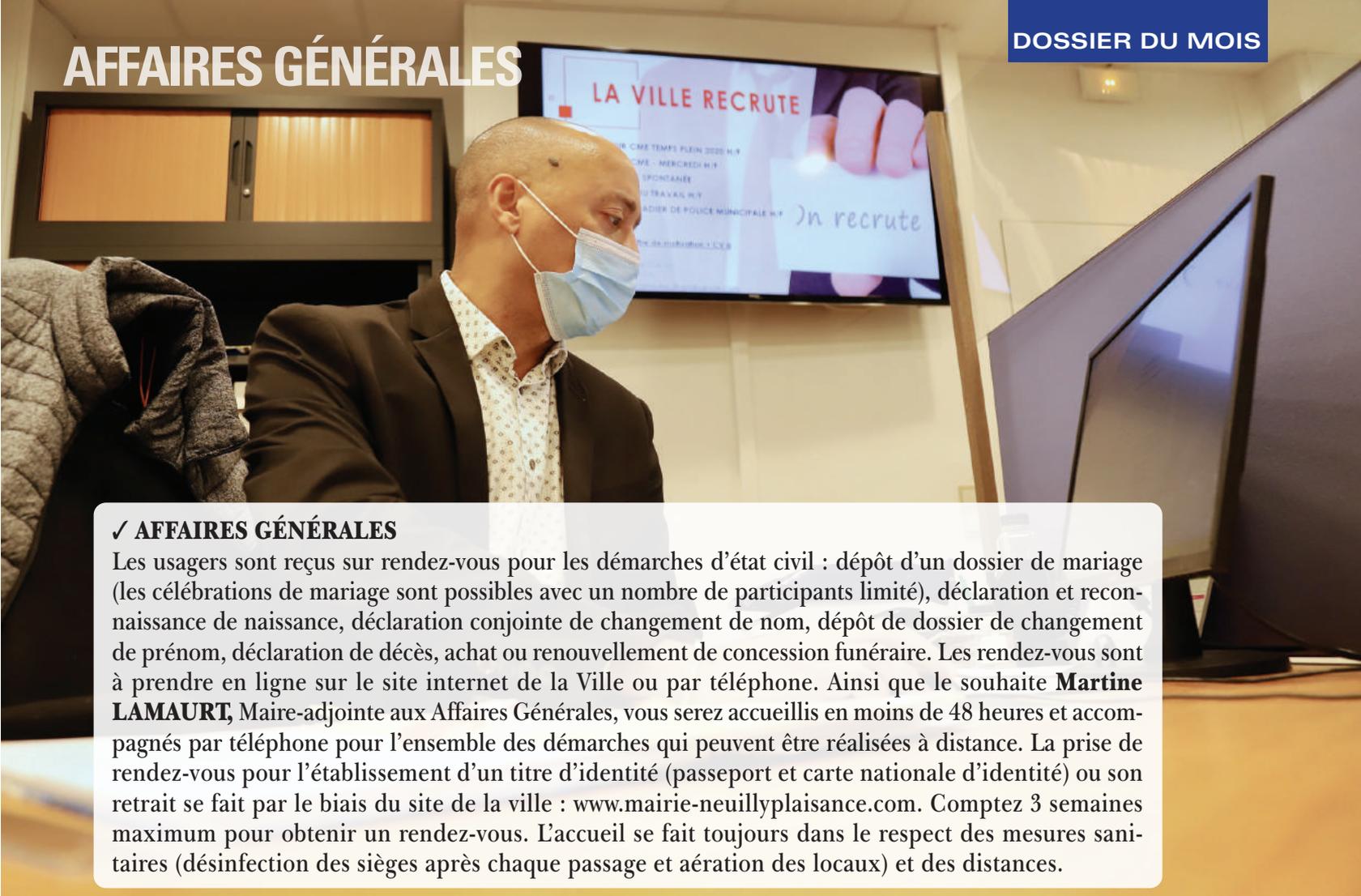
tement, quatre des six écoles primaires (Victor Hugo, Joffre, Edouard Herriot et Cahouettes) proposent un service de restauration de 11h30 à 13 heures ou de 12h à 13h30 en fonction des classes. Les deux autres écoles primaires (Bel-Air et Centre) conservent leur fonctionnement habituel de passage (11h30-13h). Pour toutes les écoles maternelles, le passage à la cantine demeure identique aux horaires déjà en vigueur (11h30-13h).

## ✓ ÉCOLE DE MUSIQUE

Les mesures visant à maintenir l'activité musicale se sont mises en place dès la 1<sup>ère</sup> semaine du 1<sup>er</sup> confinement. Les moyens techniques disponibles ont été adaptés par les professeurs et les adhérents (Zoom, Skype, WhatsApp, Palet et Téléphone). Les cours en présentiel ont été repris pour les enfants fin mai début juin. La réactivation des moyens techniques par les professeurs a été faite lors du second confinement. Après les vacances de Noël, les horaires ont été adaptés pour qu'un maximum de cours puissent avoir lieu en présentiel. Une partie des cours se déroulent dans les bâtiments scolaires et une partie à distance. Ces mesures ont permis de maintenir les activités, limitant ainsi la perte d'adhérents lors des réinscriptions.

## ● COMMERCE

**Rahima MAZDOUR**, Maire-adjointe déléguée au Commerce, et les agents veillent au respect des mesures de distanciation et de lutte contre la propagation et accueillent à l'Hôtel de Ville sur rendez-vous.



### ✓ AFFAIRES GÉNÉRALES

Les usagers sont reçus sur rendez-vous pour les démarches d'état civil : dépôt d'un dossier de mariage (les célébrations de mariage sont possibles avec un nombre de participants limité), déclaration et reconnaissance de naissance, déclaration conjointe de changement de nom, dépôt de dossier de changement de prénom, déclaration de décès, achat ou renouvellement de concession funéraire. Les rendez-vous sont à prendre en ligne sur le site internet de la Ville ou par téléphone. Ainsi que le souhaite **Martine LAMAURT**, Maire-adjointe aux Affaires Générales, vous serez accueillis en moins de 48 heures et accompagnés par téléphone pour l'ensemble des démarches qui peuvent être réalisées à distance. La prise de rendez-vous pour l'établissement d'un titre d'identité (passeport et carte nationale d'identité) ou son retrait se fait par le biais du site de la ville : [www.mairie-neuillyplaisance.com](http://www.mairie-neuillyplaisance.com). Comptez 3 semaines maximum pour obtenir un rendez-vous. L'accueil se fait toujours dans le respect des mesures sanitaires (désinfection des sièges après chaque passage et aération des locaux) et des distances.

### ✓ SERVICE ENFANCE JEUNESSE

L'activité du service enfance et jeunesse est maintenue. Dans les centres de loisirs comme à la MCJ les activités se poursuivent dans le strict respect du protocole sanitaire ministériel. **Vanessa BOILEAU**, Maire-adjointe déléguée aux Affaires Scolaires, à l'Enfance et à la Restauration Scolaire, **Djina ALI**, Conseillère municipale chargée de la Jeunesse, et les équipes pédagogiques font preuve d'ingéniosité pour maintenir la qualité des animations proposées aux enfants. Face à l'impossibilité de conduire les enfants dans des salles de spectacles, un conteur professionnel se déplace dans les différentes structures. Concernant l'accueil du public au pôle administratif du service enfance, il s'effectue sur rendez-vous uniquement par téléphone.

### ✓ SPORTS

Différents protocoles ont été élaborés selon les structures (en extérieur) et le public concerné (associations, scolaires...) sous la supervision de **Dominique PIAT**, Conseiller municipal délégué aux Sports. Les services demeurent attentifs aux annonces gouvernementales et actualisent leurs dispositifs en conséquence.

### ✓ CMASC

*À la demande de **Martine LAMAURT**, Maire-adjointe déléguée au CMASC, tous les cours sont maintenus en ligne. Afin de faciliter les connexions, certains cours sont donnés directement à partir de deux salles du Foyer spécialement aménagées pour les professeurs.*

### ✓ CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Pour les agents du CCAS, **Marie PONZIO**, Maire-adjointe déléguée aux Affaires Sociales, à la Solidarité, à la Petite Enfance et à la Santé et **Marie PEREIRA**, Conseillère municipale chargée de l'Action Sociale, la continuité de l'activité de ce service particulièrement indispensable en ces temps de pandémie a nécessité la mise en place de plexiglas de protection dans les bureaux, la mise à disposition de gel pour les visiteurs et nettoyage systématique après chaque visite (sièges, bureaux, portes).

✓ **POLICE MUNICIPALE**

À l'occasion des patrouilles, les agents rappellent la nécessité du port du masque. Au poste de police municipale de l'avenue Foch, l'accueil du public est sécurisé par une vitre, et du gel désinfectant est à disposition des visiteurs. Le filtrage des entrées est appliqué de manière à ce qu'il n'y ait pas plus de deux personnes à la fois, conformément aux instructions de **François TAGLANG**, Conseiller municipal délégué à la sécurité.



## POLICE MUNICIPALE

✓ **BIBLIOTHÈQUE "GUY DE MAUPASSANT"**

Sous la supervision de **Serge VALLÉE**, Maire-adjoint à la Culture et de **Catherine HENNECHART**, Conseillère municipale à la Culture, la bibliothèque reste ouverte au public, avec des limitations de personnes. Pour des raisons sanitaires, l'accès aux ordinateurs et photocopieur n'est plus possible. De même, afin de permettre une rotation du public, le choix sur place est limité à une heure. Enfin en raison du couvre-feu, la bibliothèque ferme à 17h30 (sauf le jeudi : 12h00 et le lundi, jour de fermeture).



## ÉCRIVAIN PUBLIC

✓ **CRÈCHES**

Plusieurs recommandations ont été adressées aux parents (relevé de température des enfants quotidien, lavages réguliers des doudous, etc) sous la supervision de **Marie PONZIO**, Maire-adjointe à la Petite Enfance. Par ailleurs, au sein des structures, le port du masque est obligatoire. Un seul accompagnant par enfant est autorisé dans la crèche. Il est demandé aux parents d'observer le plus strict respect des horaires : à l'arrivée et au départ de la structure, le port des sur-chaussures et le lavage des mains avec la solution hydro-alcoolique à disposition, puis le lavage des mains des parents et des enfants à l'eau et au savon dans la salle de bain de la section ou au point d'eau le plus proche selon l'organisation de la crèche. L'accès des frères et sœurs est limité dans les sections, avec un maximum de deux parents autorisés à entrer dans une section simultanément. Des marquages au sol à l'entrée des sections permettent de maintenir la distanciation demandée, avec un parent à la fois dans le sas d'entrée. Enfin, une distanciation d'un mètre entre adultes est préconisée.

### ● CMS

Sous la supervision de **Marie PONZIO**, Maire-adjointe à la Santé, les horaires du CMS ont été modifiés suite au couvre-feu à 18h (*application des horaires Mairie*). Une mise en place de plexiglas de protection sur la borne d'accueil a été faite et du gel hydroalcoolique est à disposition. Le nombre de personnes autorisées est affiché dans les locaux et une neutralisation d'un siège sur deux a été opérée dans la salle d'attente. Il existe une possibilité de téléconsultation pour les suspicions COVID et un centre de dépistage a été ouvert, en collaboration avec la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Marne-Plaisance, les lundis et vendredis après-midi.

### ✓ AFFAIRES SCOLAIRES

Sous la supervision de **Vanessa BOILEAU**, Maire-adjointe aux Affaires Scolaires, l'accueil du service des affaires scolaires est toujours possible suite à la mise en place de plexiglas sur les bureaux des agents, à la mise à disposition de gel hydroalcoolique, au port du masque obligatoire et à l'aération régulière des locaux. Les usagers sont incités à effectuer leur démarche en ligne par voie dématérialisée. Ceux qui ont besoin de se déplacer au service doivent préalablement prendre rendez-vous via le site internet de la Mairie ou en contactant le service scolaire. Il n'y a plus de file d'attente, le respect des gestes barrières est imposé à tous. Les autocars municipaux sont également désinfectés. Du gel hydroalcoolique est disposé à l'entrée de l'autocar et le port du masque est obligatoire pour le chauffeur, les adultes et les élèves d'âge élémentaire. Au sein des écoles, plusieurs entrées et sorties ont été définies suivant la disposition des établissements. Un sens de circulation bien déterminé dans les locaux et des barrières ont été installés dans les cours de récréation afin de ne pas mélanger les groupes. Les récréations sont échelonnées, le nettoyage des toilettes est réalisé plusieurs fois par jour. Du gel hydroalcoolique est disponible et les locaux sont aérés plusieurs fois par jour. Sur le temps de cantine, le respect du protocole sanitaire est en vigueur afin de limiter le brassage des élèves. Les règles de distanciation de 2m dans le réfectoire entre chaque classe sont appliquées depuis le 8 février dernier, ainsi que le nettoyage des surfaces après chaque service.

feur, les adultes et les élèves d'âge élémentaire. Au sein des écoles, plusieurs entrées et sorties ont été définies suivant la disposition des établissements. Un sens de circulation bien déterminé dans les locaux et des barrières ont été installés dans les cours de récréation afin de ne pas mélanger les groupes. Les récréations sont échelonnées, le nettoyage des toilettes est réalisé plusieurs fois par jour. Du gel hydroalcoolique est disponible et les locaux sont aérés plusieurs fois par jour. Sur le temps de cantine, le respect du protocole sanitaire est en vigueur afin de limiter le brassage des élèves. Les règles de distanciation de 2m dans le réfectoire entre chaque classe sont appliquées depuis le 8 février dernier, ainsi que le nettoyage des surfaces après chaque service.



## VOIRIE

### ✓ VOIRIE/PROPRETÉ

Le service nettoyage a repris son rythme normal pour assurer la propreté des espaces publics. Sous l'impulsion de **Pascal BUTIN**, Maire-adjoint aux Services Techniques et de **Philippe BERTHIER**, Conseiller municipal chargé de l'Espace Public, les 22 agents répartis sur l'ensemble de la ville, par secteur dédié, veillent au maintien d'un niveau satisfaisant de l'état de nos espaces. Le service est en veille pour le salage de nos voies en cas de verglas ou de chute de neige. À la voirie, les chantiers de grandes opérations se poursuivent sur l'avenue Joffre et la rue Faidherbe. Les équipes réalisent des travaux de réparation suite à des dommages causés par des tiers, entretiennent la voirie en organisant des campagnes de rebouchage de nids de poule, et répondent aux sollicitations des administrés en réalisant des aménagements qui améliorent leur sécurité et leur confort.

# RET[À NEUILLY-PLAISANCE]UR EN IMAGES



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE «MÉMOIRE VIVANTE DU PLATEAU D'AVRON»  
Samedi 16 janvier



ATELIER CRÉATIF 100% PLAISIR  
Tous les samedis



LA BIBLIOTHÈQUE OFFRE DES LIVRES  
Dimanche 24 janvier



DISTRIBUTION DE CHOCOLAT CHAUD  
23 et 30 janvier



STAND DU «SOUVENIR FRANÇAIS»  
Dimanche 17 janvier



SOIRÉE FUTSAL ORGANISÉE PAR LA MCI  
Mardi 29 décembre



ANIMATION 100% PLAISIR  
Tous les samedis



PAUL PICHARD, MAGICIEN NOCÉEN, À LA MCI  
Mardi 22 décembre



MUSICIENS AU MARCHÉ DU CENTRE-VILLE  
Dimanche 31 janvier

# CHRISTIAN DEMUYNCK VISITE LE CENTRE DE SUPERVISION URBAINE (CSU) DE BRY-SUR-MARNE

Priorité de l'équipe municipale, la sécurité des Nocéens reste au coeur des actions entreprises par **Christian DEMUYNCK**.

Dans ce cadre, le Maire a tenu à visiter, début février, le Centre de supervision urbaine (CSU) de Bry-sur-Marne, en compagnie de **François TAGLANG**, Conseiller municipal délégué à la Sécurité.

Reçu par **Charles ASLANGUL**, Maire de Bry-sur-Marne, ainsi que par **Rodolphe CAMBRESY**, Maire-adjoint à la Sécurité et **Thomas RENUCCI**, Directeur Prévention-

Sécurité à la Ville de Bry-sur-Marne, **Christian DEMUYNCK** a pu observer un dispositif permettant de contrôler depuis les voitures de la police municipale toute la vidéosurveillance de la ville au moyen d'écrans discrets.



**Christian DEMUYNCK** a pu échanger avec **Charles ASLANGUL**, Maire de Bry-sur-Marne.



**Christian DEMUYNCK** et **François TAGLANG** ont pu visionner des images de vidéosurveillance en direct.

# CENTRE DE VACCINATION : PLUS DE 1100 PERSONNES VACCINÉES

Débutée à l'échelle nationale le 18 janvier, la campagne de vaccination au centre dédié de Neuilly-sur-Marne (Salle Marcel-Pagnol) a déjà permis à plus de 1 100 personnes d'en profiter. Parmi elles, des résidents des EHPAD non-adossés à des structures hospitalières, des personnes âgées de 75 ans et plus résidant hors EHPAD et structures assimilées, ainsi que les personnes souffrant de pathologies graves dont la liste est consultable sur le site [Santé.fr](http://Santé.fr)

Première Nocéenne vaccinée le 18 janvier dernier, **Geneviève BOTTICCHIO**, 88 ans, nocéenne depuis 1947 était ravie d'avoir pu compter sur le dispositif municipal (prise de rendez-vous et navette gratuite) mis en place par **Christian DEMUYNCK**, les agents de la Ville et les bénévoles nocéens.

*“Tout s'est bien passé, c'était très bien organisé du début à la fin. Je remercie la Ville d'avoir mis une navette municipale à disposition pour me conduire au centre de vaccination. J'ai vraiment apprécié cette attention”*, se réjouissait Geneviève, à l'issue de la vaccination.



Plus de 130 Nocéens ont profité de la navette pour se rendre au centre de vaccination.

Félicité par de nombreux Nocéens pour l'efficacité du dispositif municipal mis en place, **Christian DEMUYNCK** s'est rendu au centre de vaccination afin d'encourager et de soutenir le personnel médical.

Avec **Marie PONZIO**, Maire-adjointe à la Santé, **Karim JAAOUANI**, responsable de la coordination de la CPTS (Communauté professionnelle territoriale de santé Marne-Plaisance) et le **Docteur Amina FOUZAI**, Présidente de la CPTS et Coordinatrice du centre de vaccination, le maire a pu échanger avec des Nocéens venus se faire vacciner.

Parmi eux, **Jeannine MEYER**, agréablement surprise de l'efficacité de la prise en charge : *“Tout est parfaitement organisé, de la prise de rendez-vous via la Mairie jusqu'à la vaccination en elle-même. On ne perd pas de temps. C'est vraiment parfait !”*, assure cette Nocéenne.

Même soulagement chez **Amina FOUZAI** : *“La vaccination se passe sur rendez-vous. Une fois sur site, les*



Le Docteur Amina FOUZAI (veste rouge) dirige le centre de vaccination.

*patients sont accueillis par des agents chargés d'ouvrir un dossier nominatif. Ensuite, un médecin généraliste prend le relais pour informer les patients sur les modalités de la vaccination (contre-indication, allergies, etc.). Puis, les infirmières mobilisées procèdent à l'injection. Enfin, les personnes vaccinées patientent une quinzaine de minutes dans un espace dédié à la surveillance en attendant de pouvoir regagner sereinement leur domicile”.*

### **La Ville de Neuilly-Plaisance en première ligne pour équiper le centre de vaccination**

**En plus de la trentaine d'agents et de bénévoles mobilisés pour contacter les plus de 1300 Nocéens concernés par la vaccination (+75 ans et personnes à hauts risques), la Ville a aussi débloqué des fonds conséquents pour doter le centre de vaccination de Neuilly-sur-Marne du matériel nécessaire pour l'accueil des personnes (draps d'examen, plateaux en inox, boîtes de seringues, boîtes d'aiguilles, de l'alcool, du coton, des pansements, des gants, des masques chirurgicaux, pompes de gel hydro-alcoolique, etc.). En attendant que ceux qui le souhaitent puissent être vaccinés, conservons les gestes barrières et respectons les règles sanitaires.**



Christian DEMUYNCK et Marie PONZIO sont venus soutenir et encourager le personnel du centre de vaccination.

# LES SERVICES SE RÉINVENTENT ... SERVIR LA CULTURE SUR UN PL

Si aucun secteur n'a été épargné, celui de la culture a été profondément bouleversé par le coronavirus. Pendant la période du confinement, **Serge VALLÉE**, Maire-adjoint à la Culture et **Catherine HENNECHART**, Conseillère municipale en charge de la culture, ainsi que les équipes de la bibliothèque municipale n'ont pas baissé les bras et ont rivalisé d'idées pour continuer à faire vivre la culture à Neuilly-Plaisance. Des solutions alternatives, comme le drive le dimanche sur le marché alimentaire ou encore le portage de livres à domicile, ont été déployées.



«Les entraînements de l'école ont suffi pour que j'aie seulement 3 fautes à la dictée».  
Augustin, 9 ans,  
dictée CM1-CM2.

«C'est la première fois que je participe à la dictée. C'était du canapé donc j'avoue que c'était un peu plus facile que de se déplacer. Le niveau de la dictée intergénérationnelle m'a laissée sans voix. J'ai appris plein de nouveaux mots, que je ne suis pas sûre de pouvoir replacer dans la vie de tous les jours mais c'était un beau challenge et une belle expérience».  
Céline, qui participait à sa 1<sup>ère</sup> dictée intergénérationnelle.



## Une dictée 2.0

Pour cette 9<sup>ème</sup> édition, le Conseil des aînés, le Comité de lecture et la bibliothèque municipale ont proposé une dictée sous un format exceptionnel. Effectivement, la Ville a souhaité maintenir cet événement traditionnel en s'adaptant au contexte sanitaire. Les férus de grammaire et d'orthographe, jeunes ou moins jeunes, ont pu se mettre à l'épreuve en participant à 4 dictées en ligne : catégories CM1-CM2, 6e-5e, 4e-3e et intergénérationnelle !

Cette édition particulière a connu un véritable succès avec plusieurs centaines d'inscrits. Pas de classement pour cette fois mais un lot de participation pour tous. Les résultats du concours de dictée ont été annoncés lors des animations de Noël les samedi 19 et dimanche 20 décembre.

Retrouvez les impressions des participants sur la vidéo dédiée en scannant le QR code.



# ENT POUR VOUS... ATEAU !

**Thomas JOSSE,**  
conteur  
professionnel lors  
d'une séance vidéo.



## Les livres à votre porte

*Ho Ho Ho, c'est... la Bib' !*

*Pour les fêtes il n'y a pas eu que les colis de Noël qui ont été livrés au domicile des seniors. Nos équipes avaient également dans leur hotte vos commandes de livres !*

*Ce nouveau service de portage a été mis en place pour vous simplifier la vie et éviter vos déplacements en cette période à risque. Ainsi, l'ensemble des bénéficiaires du portage à domicile pour les repas ont pu profiter des dernières sorties littéraires pour occuper leurs journées, grâce à l'organisation des équipes de la bibliothèque et du Centre Communal d'Action Sociale - CCAS, qui leur ont déposé leur commande en main propre (gel hydro-alcoolique oblige).*

## Au pays des contes en vidéos



**Mahylis Picot**

Toujours un plaisir d'écouter ces belles histoires !! 😊

J'aime · Répondre · Envoyer un message · 1 sem



1



**Olivia Dufour**

Merci pour ces contes très inspirants ! 👍 1

J'aime · Répondre · Envoyer un message · 1 sem



1



**Anouar Bouzeza**

Je vous remercie beaucoup!! On a beaucoup aimé avec les enfants.

J'aime · Répondre · Envoyer un message · 1 sem



1



**Leila Assmann**

Toujours aussi chouettes ces histoires ! 👍 1

J'aime · Répondre · Envoyer un message · 1 sem



1

Voir et  
revoir les  
contes sur  
la chaîne  
YouTube :  
QR code



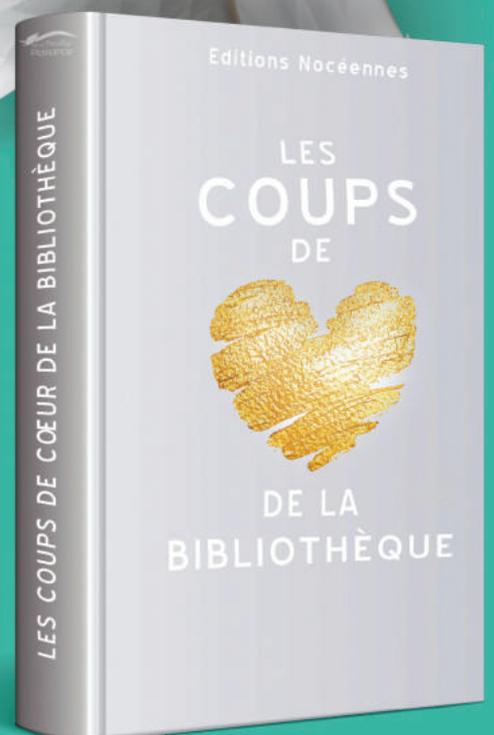
# Bib Liberté

L'évasion sans concession ... ni adhésion !

Le DIMANCHE

Marché du CENTRE

Prêt d'un livre gratuitement



YouTube



Plus d'infos sur  
[neullyplaisance.bibenligne.fr](http://neullyplaisance.bibenligne.fr)

  
Ville de Neully-  
Plaisance



## LES BOOKTUBES DE LA BIBLIOTHÈQUE, ÇA CARTONNE !

Un Booktube, vous connaissez ? Cette contraction des mots anglais book (*livre*) et tube en référence à une célèbre plate-forme (*Youtube*), a pour but de présenter un livre coup de cœur en vidéo.

Toujours soucieuse de garder le contact avec son public, la Bibliothèque municipale met à votre disposition sur les pages Youtube et Facebook de la Ville des vidéos «Booktube».

*Merci aux bibliothécaires pour leur disponibilité !*

### **BIB'LIBERTÉ : LE DIMANCHE, LA BIBLIOTHÈQUE VOUS PRÊTE DES LIVRES GRATUITEMENT SANS CONCESSION NI ADHÉSION**

Face au succès des derniers dispositifs mis en place par l'équipe de la Bibliothèque, sous la supervision de Serge VALLÉE, Maire-adjoint à la Culture et de Catherine HENNECHART, Conseillère municipale chargée de la Culture, un nouveau concept nommé "*Bib'Liberté*" a été instauré le dimanche 7 février dernier.



Chaque dimanche, bénéficiez d'un prêt de livre coup de cœur sélectionné par les bibliothécaires. Aucune adhésion préalable à la bibliothèque n'est nécessaire, c'est ouvert à tous les Nocéens.

Renseignez simplement votre adresse mail et plongez dans l'univers des auteurs favoris de nos "experts".

La lecture est un plaisir, la lecture est un privilège. À consommer sans modération.

*Le stand est situé à l'entrée du marché, côté Avenue Foch.*



# PHOTO *du mois!*





ES  
ons nos  
rçants  
PTION NOCÉENNE



Ville de Neully-Plaisance



# SOUTENONS NOS COMMERÇANTS

**Christian DEMUYNCK et Rahima MAZDOUR, Maire-adjointe au Commerce et à l'Artisanat** ont porté une action de soutien aux commerçants, restaurateurs et aux gérants de brasseries, qui se trouvent depuis de longs mois avec une activité réduite à néant en raison de la pandémie et des décisions administratives.

Les décisions récentes, injustes et mortifères, les rapprochent chaque jour un peu plus d'une faillite aux conséquences sociales et économiques désastreuses. Aux drames humains, s'ajouteraient des centres-villes sinistrés, sans âme, interchangeables et aseptisés. Nos traditions et savoir-faire, nos héritages, notre art de vivre, sont remis en cause et rôde le danger d'une attaque des chaînes, des franchises et des grands groupes de l'internet.

Pour éviter un tel scénario noir, **Christian DEMUYNCK** a porté devant ses collègues maires du territoire Grand Paris Grand Est\* la nécessité d'agir et de défendre notre

patrimoine et nos forces vives économiques. Les décrets sur les commerces non essentiels et le décret sur la fermeture des restaurants et débits de boisson ont été attaqués devant le Conseil d'Etat, et une campagne de presse de soutien portée par la Ville de Neuilly-Plaisance a été lancée.

Aujourd'hui les commerces de proximité ont pu ouvrir à nouveau. Ce qui n'est pas le cas des restaurants, brasseries et cafés. Il est essentiel de poursuivre la défense de leurs intérêts, face aux dangers économiques qu'ils encourent, et pour la préservation de notre cadre de vie et le dynamisme de nos centres-villes.

**OUVREZ LES YEUX... ET LES RESTAURANTS !**

Aucune étude chiffrée sérieuse ne permet de démontrer que la fermeture des restaurants et des brasseries protège la santé des Français.

Chaque jour qui passe constitue un jour de perte incalculable de recettes pour chacun des établissements concernés et chaque jour qui passe en rapproche un nombre de plus en plus important de la faillite. Un restaurant sur deux pourrait définitivement fermer en raison des mesures imposées.

13 Maires s'unissent pour demander la réouverture d'urgence des restaurants et brasseries.

Dominique BAILLY Maire de Vaujours, Zartoshte BAKHTIARI Maire de Neuilly-sur-Marne, Jean-Michel BLUTEAU Maire de Villemomble, Katia COPPI Maire des Pavillons-sous-Bois, Rolin CRANOLY Maire de Gagny, Jean-Paul FAUCONNET Maire de Rosny-sous-Bois, Jean-Michel GENESTIER Maire du Raincy, Xavier LEMOINE Maire de Montfermeil, Brigitte MARSIGNY Maire de Noisy-le-Grand, Pierre-Yves MARTIN Maire de Livry-Gargan, Eric SCHLEGEL Maire de Gournay-sur-Marne, Ludovic TORO Maire de Coubron.

\* Dominique BAILLY Maire de Vaujours, Zartoshte BAKHTIARI Maire de Neuilly-sur-Marne, Jean-Michel BLUTEAU Maire de Villemomble, Katia COPPI Maire des Pavillons-sous-Bois, Rolin CRANOLY Maire de Gagny, Jean-Paul FAUCONNET Maire de Rosny-sous-Bois, Jean-Michel GENESTIER Maire du Raincy, Xavier LEMOINE Maire de Montfermeil, Brigitte MARSIGNY Maire de Noisy-le-Grand, Pierre-Yves MARTIN Maire de Livry-Gargan, Eric SCHLEGEL Maire de Gournay-sur-Marne, Ludovic TORO Maire de Coubron.

# Des commerçants reconnaissants et toujours disponibles !

Confrontés aux répercussions économiques liées à la pandémie du coronavirus, les commerçants nocéens ont fait front en évoluant et en proposant des prestations innovantes. Paroles de commerçants...

## Ma Cabane dans les Étoiles :



«Nous nous sommes réinventés complètement avec la création d'un site dédié à la vente, du click & collect et du call & collect qui permet d'informer nos clients sur les dernières nouveautés».

37, avenue Maréchal Foch - Tél : 06.78.58.98.47

## La Normandie dans votre



### assiette :

«Nous avons décidé d'être présents sur les marchés

en plus d'ouvrir notre boutique, afin d'être plus proches de nos clients et de répondre à leurs demandes tout en proposant aussi de la livraison».

22 avenue du Maréchal Foch - Tél : 09.83.08.19.04



**Flor Décos :** «Nous avons mis en place un système de click & collect. Il suffit de nous contacter à la

boutique, de passer votre commande et de venir la chercher».

18, rue du Général de Gaulle - Tél : 01.43.00.14.70

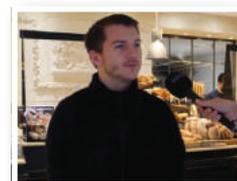


## La Vie Bio :

«On s'est adaptés rapidement pour que les clients

puissent venir chez nous en toute sécurité avec des masques et du gel hydroalcoolique à disposition».

33, avenue du Maréchal Foch - Tél : 01.43.00.98.36



## Maison Noël :

«Durant cette période difficile, on a dû mettre en place des

mesures sanitaires et nous adapter par rapport au flux de clients notamment à des horaires précis de la journée où les files d'attente sont importantes».

19, rue du Général de Gaulle - Tél : 01.43.00.11.43

**La Fève Dorée :** «J'ai développé une boutique en ligne qui me permet de vendre du chocolat partout en France. Je fais appel à des livreurs ou je livre moi-même sur un rayon de 5 km autour de Neuilly-Plaisance».



Tél : 06.05.19.32.40



**Aux Artisans du goût :** «Le mot d'ordre chez nous a été organisation. On a mis en place toutes les commodités pour sécuriser et rassurer nos clients tout en leur proposant la livraison à domicile gratuitement».

51, avenue du Maréchal Foch - Tél : 01.43.00.12.98

**Le Kiosque à journaux :** «On a surtout concentré nos efforts sur les mesures de sécurité aux abords du kiosque afin de rassurer nos clients. Fort heureusement, on a toujours un flux important de passants qui sont également des clients fidèles».



38, avenue du Maréchal Foch

**Cordonnerie du Centre :** «J'ai eu l'autorisation d'ouvrir et je me suis organisé pour répondre aux demandes urgentes. C'est plus du dépannage pour le moment, même si j'ai des clients qui ont toujours besoin d'une nouvelle clé à tout moment».



40, avenue du Maréchal Foch - Tél : 01.43.00.54.45

## Vous êtes commerçant ?

Toute l'année, la Ville met à votre disposition des outils pour améliorer votre visibilité.

Contactez le Cabinet du Maire pour :

- ✓ Publier une annonce dans l'espace dédié aux commerçants dans la newsletter hebdomadaire de la Ville ;
- ✓ Mettre à jour vos informations de contact sur la rubrique dédiée du site Internet ;
- ✓ Utiliser les outils de référencement et d'enquête satisfaction développés.

[contact@mairie-neuillyplaisance.com](mailto:contact@mairie-neuillyplaisance.com)

# MASSAGES SHIATSU

Nocéenne depuis plusieurs années, **Malha KAROLEWICZ** exerce en tant que praticienne en Shiatsu.

Cette méthode naturelle originaire du Japon, consiste à appliquer des pressions sur la surface du corps, suivant des trajets de méridiens d'acupuncture. Elle permet de rééquilibrer la circulation énergétique et les différents niveaux de tensions.

- Consultations individuelles en énergétique chinoise et en Shiatsu
- Déplacements à domicile
- Séances de «Shiatsu assis» en entreprise
- Cours d'initiation agréés par la Fédération Française de Shiatsu Traditionnel

## Contact :

Espace Biaoli  
12 Boulevard Fichot - 93360 Neuilly Plaisance  
<https://shiatsu-biaoli.jimdo.com/>  
06 60 54 53 16



Malha KAROLEWICZ lors d'une séance



Raphaëlle FOURMOND

## Contact :

Raphaëlle FOURMOND  
14 bis rue du puits - 93360 Neuilly-Plaisance  
06 58 11 79 69

## SOINS NATURELS

A la recherche d'une alternative naturelle et douce pour vos petits maux du quotidien ?

Riche d'une expérience de plus de 20 ans dans le domaine pharmaceutique, conseillère en Fleurs de Bach et diplômée en aromathérapie et phytothérapie, **Raphaëlle FOURMOND** vous prodigue ses conseils au naturel.

- Ecoute et accompagnement personnalisés (enfants et adultes)
- Fleurs de Bach
- Aromathérapie et Phytothérapie



# DONNEZ DU PEPS À VOTRE DRESSING

**Stella SENAWO**, créatrice de mode ethnique nocéenne, propose des vêtements et accessoires inspirés de motifs traditionnels sous la marque **NYSWAX**.

Stella fait ses premiers pas dans l'univers de la mode en apportant comme nouveauté un brassage entre le moderne et l'ethnique.



Alexandre et Stella

Originaire du Togo, pays Ouest Africain, **Stella SENAWO**, trilingue, est assistante médicale de formation. Ce domaine, elle s'y est consacrée pendant plusieurs années avant de décider en 2019 de laisser parler sa passion pour le wax, le Kente, le Bogolan et différentes étoffes tout aussi sublimes les unes que les autres. Cette passion n'est pas née du hasard. En effet, Stella a baigné toute son enfance dans le monde de la haute couture. Merci Maman !

*“J’ai grandi au milieu des machines à coudre dans une constellation d’étoffes*

*aux couleurs chatoyantes. Ma maman était une couturière de renom et habitait une grande partie de l’élite féminine togolaise.”*

Le temps a passé, l'eau a coulé sous les ponts et bien qu'ayant connu le monde salarié, Stella se sentait incomplète. Mais comment apporter sa touche dans le monde de la mode ? Stella a commencé par confectionner des chaussures puis de fil en aiguille, et pour répondre à la demande, des collections de prêt-à-porter complètes, pour un style wax de la tête au pied : *“J’ai commencé à créer des bottes pour*

*femmes. Puis, on m’a demandé d’imaginer des chaussures d’été pour hommes. Cela a beaucoup plu et mes clients ont commencé à me réclamer d’autres pièces pour assortir leur tenue : des tee-shirts, des casquettes, ... C’est comme cela que j’en suis venue à faire des vêtements et à proposer des collections mixtes.”*

La marque NYSWAX était née. Sa vision l’a orientée vers un style purement moderne en customisant des accessoires particuliers et en créant des vêtements tendance, adaptés à chaque domaine d’activité et selon les besoins.

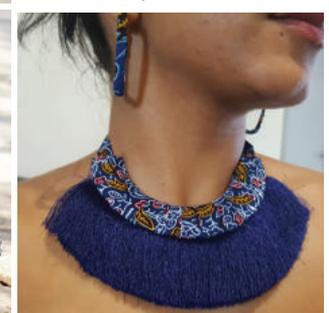
*“A travers mes créations, je cherche avant tout à transmettre ma passion pour mon pays et sa culture. Ce qui me fait avancer c’est avant tout les retours de mes clients”.*

Contact :

Facebook : Nys Wax Officiel Instagram : nyswax\_officiel



Articles Nyswax





# DES SORTIES PROPOSÉES AUX PLUS DE 75 ANS POUR ROMPRE L'ISOLEMENT

Depuis le 25 janvier, des sorties gratuites sont organisées en minibus en direction des espaces verts environnants (parc des Coteaux d'Avron, bords de Marne, bois de Vincennes, ...).

Ces sorties ont lieu deux fois par semaine entre 14h00 et 16h30 environ et ce dans la limite des places disponibles. En fonction de la demande, de nouveaux créneaux seront proposés.

**Le but : briser l'isolement lié à la pandémie de la Covid-19.**

Cette sortie entre copines dans un beau parc du coin, Andrée, Martine et Pia ont eu la chance de la vivre fin janvier à l'initiative du Foyer de l'Amitié-L'Escapade.



Ces trois Nocénnes de plus de 75 ans n'ont pas tardé à saisir l'opportunité offerte par la municipalité, sous l'égide de **Christian DEMUYNCK**, de **Marie PONZIO**, Maire-adjointe déléguée aux Affaires Sociales et à la Solidarité, à la Petite Enfance et à la Santé, ainsi que **Marie PEREIRA**, Conseillère Municipale chargée de l'Action Sociale.

Bien évidemment, ces sorties s'effectuent dans le strict respect des protocoles sanitaires : 4 personnes par navette maximum, du gel hydroalcoolique à disposition, masques obligatoires, désinfection du véhicule avant et après chaque promenade. Elles sont accessibles sans test Covid mais dans l'intérêt de tous, il est préférable de pouvoir en présenter un (test PCR ou antigénique récent).

*Si vous êtes intéressé(e) par cette sortie, veuillez contacter le Foyer de l'Amitié - l'Escapade par téléphone (01 43 00 67 28) ou par mail : [foyerdelamitie@mairie-neuillyplaisance.com](mailto:foyerdelamitie@mairie-neuillyplaisance.com)*

## TEMOIGNAGES

**Andrée Tézic :** « Depuis un bon moment



déjà, nous sommes enfermés. On ne bouge pas beaucoup. Ces sorties me font du bien, elles me permettent de sortir et de revoir mes copines ».

**Martine Réverdy :**



« J'ai participé à une sortie, c'était magnifique, il a fait un temps superbe. On a pu s'oxygéner, c'est vraiment une sortie à refaire ! ».



# LES COLLÉGIENS DE JEAN-MOULIN FANS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Mobilisés depuis plusieurs semaines sur un projet de développement durable, des élèves du collège Jean-Moulin ont organisé début février deux opérations de vente de vêtements d'occasion afin de financer ce projet.

Postés en amont du marché dominical, sur l'Avenue Foch, une dizaine de collégiens encadrés par deux professeurs, ont ainsi échangé et vanté les bienfaits du développement durable auprès des Nocéens.



## Neuilly-Plaisance récompense les bacheliers reçus avec mention

Vous avez obtenu votre baccalauréat avec mention dans les filières générales, professionnelles ou techniques en 2020 ? Vous pouvez prétendre à une récompense offerte par la municipalité.

Par cette gratification remise depuis plusieurs années sous la forme de cartes-cadeaux, la Ville souhaite reconnaître les mérites des jeunes Nocéens ayant obtenu une mention mais également leur apporter une aide financière dans la poursuite de leurs études.

Cette année, la Ville a plus que jamais souhaité soutenir les jeunes bacheliers. En effet, la crise a privé nombre d'entre eux de jobs d'été et a rendu leur intégration professionnelle particulièrement difficile. Si vous êtes concerné(e) et intéressé(e), veuillez nous faire parvenir avant le **dimanche 28 février** les copies de :

- vos relevés de notes,
- votre pièce d'identité (recto-verso),
- votre diplôme.

Ces pièces accompagnées de vos coordonnées postales, téléphoniques et électroniques



sont à envoyer à l'adresse suivante :  
**Monsieur le Maire**  
**6 rue du Général de Gaulle**  
**93360 Neuilly-Plaisance**

*Le mode de remise des cartes-cadeaux sera communiqué ultérieurement. Il sera fonction de la situation sanitaire.*

# TRAVAUX DE SÉCURISATION AUX ABORDS DES ÉCOLES

Des travaux de sécurisation ont été effectués aux abords de l'école maternelle Léon Frapié et de l'école élémentaire Les Cahouettes. Plusieurs barrières ont été posées sur la rue des Cahouettes et la rue Letombe pour empêcher les stationnements de véhicules sur les trottoirs. Deux passages piétons ont été créés pour sécuriser le cheminement des usagers : un sur la rue des Cahouettes, peu après la rue Letombe en allant vers le collège, et un au début de la rue Letombe, entre la rue des Cahouettes et la rue Frapié. Des panneaux Led "présence école" ont été installés. Enfin, une étude de faisabilité est en cours pour l'élargissement du trottoir côté école, à l'angle de la rue Letombe et de la rue des Cahouettes.



Rue des Cahouettes



Rue Paul Letombe



Rue Léon Frapié

## PLACE DE L'ÉCHIQUIER : l'aire de jeux fait peau neuve



*L'aire de jeux place de l'échiquier fait peau neuve avec le remplacement des anciens jeux et des anciennes clôtures.*

*4 nouveaux jeux ont été installés : 1 minifort, 1 paillote des corsaires, 2 jeux à ressort. Les clôtures, le sol et les abords des 2 jeux ressort ont également été remplacés.*

**MONTANT GLOBAL DES TRAVAUX :**

**42 273,48 €uros**

## AUTOMATISATION DES PORTES D'ACCÈS DU PARC DES COTEAUX D'AVRON

**D**es travaux ont été entrepris ces dernières semaines en vue de motoriser les cinq portails d'accès au parc des coteaux d'Avron (*mise en service prévue courant février*). En effet, malgré la vigilance des agents chargés de la fermeture du parc, il peut

arriver que des personnes soient enfermées par mégarde. Désormais, un bouton implanté à distance de l'entrée leur permettra de rouvrir les portes le temps de pouvoir sortir. Un dispositif équivalent est déjà installé au square du Château d'Eau

qui bénéficie lui d'une ouverture et fermeture automatique sans l'intervention d'un agent.

**MONTANT GLOBAL DES TRAVAUX :**

**85 235 €uros**

## Catastrophe naturelle : Nocéens victimes de la sécheresse, faites-vous connaître

**Au cours de l'année 2020, vous avez constaté des fissures, ou des désordres au sein de votre habitation, ou ceux-ci se sont-ils aggravés ?**

**C**hristian DEMUYNCK va requérir auprès du Préfet de Seine-Saint-Denis une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle au titre de l'année 2020, pour les mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols. Cette demande sera adressée en Préfecture pour examen. Après instruction, les demandes de reconnaissance sont inscrites à l'ordre du jour de l'une des séances mensuelles de la commission interministérielle chargée de se prononcer sur l'intensité anormale de l'agent naturel.

La reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle n'est pas une procédure rapide et peut même aboutir, après un long délai

et malgré plusieurs recours, à une non-reconnaissance de cet état ; ce qui s'est malheureusement produit lors de la demande de reconnaissance de la Ville de Neuilly-Plaisance au titre des sécheresses 2009 et 2015.

Pour mémoire, la Ville a fait l'objet d'une reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 2018 au 31 décembre 2018.

Par conséquent si vous êtes concernés, faites-vous connaître auprès de la Mairie en contactant le service assurances de la Ville, dès à présent (tél : 01 43 00 96 16 - postes 304 et 432 ou par courriel : [assurances@mairie-neuillyplaisance.com](mailto:assurances@mairie-neuillyplaisance.com)) et jusqu'au 15 mars 2021 dernier délai. Pour vous accompagner dans votre déclaration, un formulaire est téléchargeable sur le site internet de la Ville : [www.mairie-neuillyplaisance.com](http://www.mairie-neuillyplaisance.com)





# LES KARATÉKAS DE NEUILLY-PLAISANCE KARATÉ CLUB PLUS MOTIVÉS QUE JAMAIS !

Séances en visio, entraînements autonomes et supervisés, des cours adaptés aux personnes à mobilité réduite (PMR), le club de karaté a mis les bouchées doubles ces derniers mois en dépit de la pandémie du coronavirus.

“ En réalité, le karaté à Neuilly-Plaisance n’a jamais cessé pendant le confinement ! Les cours ont continué en direct sur Zoom dès le 1<sup>er</sup> jour du confinement mais également avec des temps de travail autonome envoyés au professeur qui a pu procéder à des corrections individualisées s’enthousiasme **Anne-Isabelle NUNEZ**, présidente du Club qui se réjouit également de pouvoir compter sur une centaine de licenciés.

**Un e-tournoi organisé à Neuilly-Plaisance, une première !**  
“Notre club est en constante évolution et sait s’adapter à la fois aux publics mais également aux circonstances sanitaires actuelles. Dès le début de la saison, nous avons eu l’occasion de

participer à la Coupe des Clubs à Rungis où une vingtaine de jeunes Nocéens sont montés sur les tatamis pour défendre les couleurs locales et ont rapporté une pluie de médailles”.

Loin de se laisser abattre par les différentes phases de confinement, nos karatékas se sont montrés novateurs en organisant un e-tournoi de karaté combat le 13 décembre dernier, une première dans la région !

Comme une bonne nouvelle ne vient jamais seule, une jeune Nocéenne de 8 ans, **Natalia BOLVIN**, a participé à un e-tournoi international Kata et s’est hissée à la 5<sup>ème</sup> place de sa catégorie, après avoir affronté des karatékas italiennes, indonésiennes ou encore autrichiennes.



Larisa PODINA au centre

## Le karaté à la portée des personnes à mobilité réduite

Fiers de porter les couleurs d’un club “qui s’adresse à tous, adultes et enfants, tous niveaux confondus” - comme le souligne **Anne-Isabelle NUNEZ**, les karatékas nocéens sont également ravis de compter en leur sein deux adolescents à mobilité réduite de 10 et 18 ans, qui font déjà leurs preuves. A l’instar de Larisa PODINA (voir photo) qui a participé l’an dernier à sa première compétition Handikaraté.

# Le photographe nature nocéen@pranaranga

*Connu sous votre pseudo @pranaranga sur Instagram, qui êtes-vous ?*

Je m'appelle **Christian ADAM DE VILLIERS**. Depuis l'an dernier, ma famille et moi nous sommes réinstallés en France après plus d'une quinzaine d'années vécues à l'étranger (Mauritanie, Pakistan, Seychelles, Canada, Oman) où j'ai travaillé pour des institutions éducatives ou culturelles. La photographie n'est pas mon métier mais une véritable passion qui m'habite depuis presque trois décennies. J'ai tout d'abord photographié en diapo et en films noir et blanc que je développais moi-même et dont je réalisais les tirages dans un petit labo aménagé dans les combles. Puis, comme beaucoup d'autres photographes, j'ai par la suite adopté la technologie numérique avec beaucoup de facilité.

*@pranaranga oui ! Mais pourquoi ? Votre pseudo a-t-il une signification particulière ?*

Pranaranga est mon nom d'auteur. Ce pseudonyme est en fait la contraction de deux mots sanskrits, prana d'une part qui signifie le souffle et naranga, d'autre part qui signifie la couleur orange... et pranaranga, c'est mon petit soleil intérieur, celui qui me donne énergie et inspiration.

*Vous partagez essentiellement des photos du patrimoine vert nocéen. Quelle est votre démarche ?*

En tant que nouveau Nocéen, j'ai la chance d'habiter près du parc des coteaux d'Avron qui est l'un des si précieux poumons verts de la petite cou-



Autoportrait au masque à la gare RER

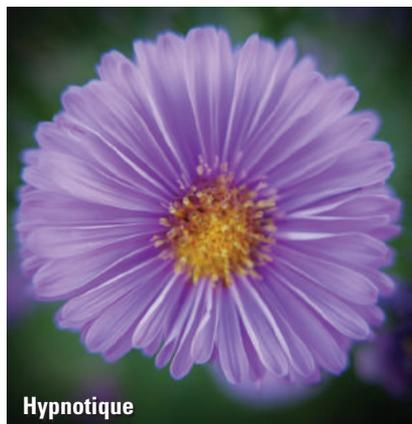
ronne francilienne. C'est un lieu dont je ne me lasse pas. En continu, je peux voir la nature qui change, la qualité de la lumière aussi. Ainsi, jour après jour, il y a toujours quelque chose de nouveau à observer. Le monde végétal a quelque chose d'apaisant en même temps qu'il constitue un petit monde de biodiversité en perpétuel mouvement. Photographiquement, c'est très inspirant.

*Quels sont vos endroits préférés à Neuilly-Plaisance ?*

Le Bois d'Avron, bien sûr... mais aussi la Voie Lamarque dont l'aménagement est très réussi. Les bords de Marne sont aussi un lieu très plaisant où se balader. Bref, vous l'aurez compris, j'apprécie particulièrement les lieux de nature en ville.

## À SUIVRE SUR INSTAGRAM

Suivez toutes les actualités de la ville de Neuilly-Plaisance : @ville\_neuillyplaisance  
Découvrez toute la biodiversité nocéenne : @pranaranga



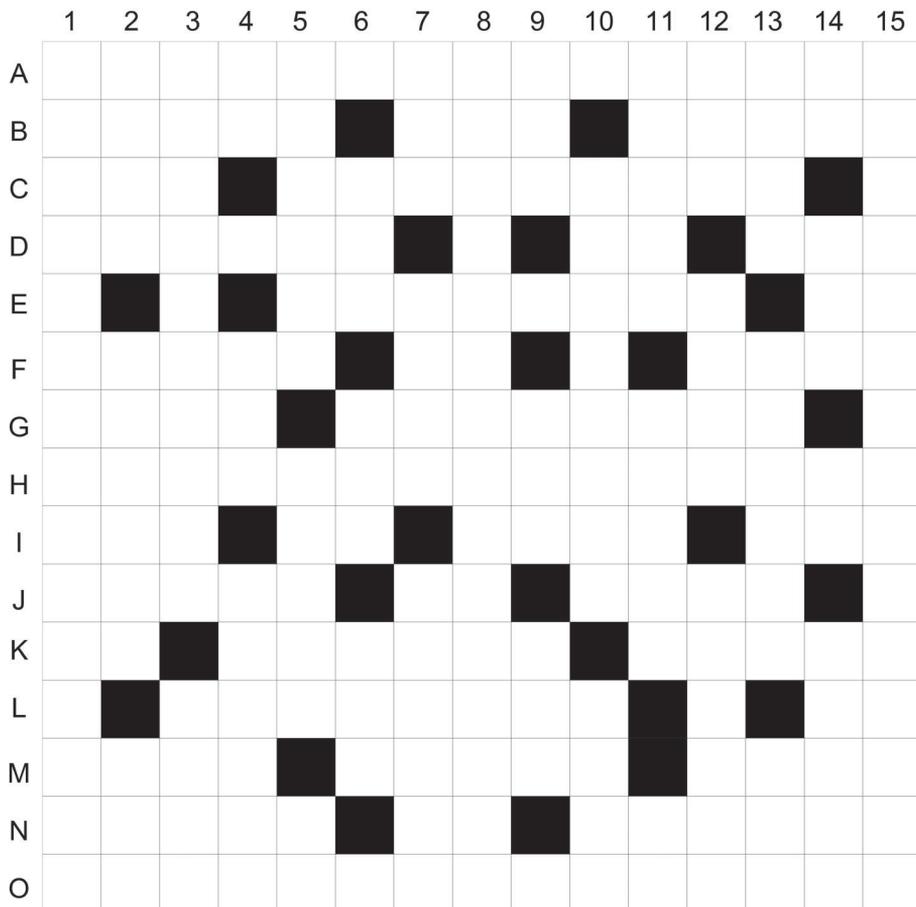
Hypnotique



Les moutons du parc des coteaux d'Avron



Affleurissage



MOTS CROISÉS :

Horizontalement

- A Sociétés mondiales
- B Chef des ânes - Moitié de fils - Minuscule
- C Chat anglais - Structures
- D Provient de la rue -C'est certifié - Station thermale célèbre depuis 1870
- E Commune - Conjonction
- F Nature -Souvent, premier lieu visité des touristes - Donnée récente
- G Couleur - Pelotas
- H Forcément
- I Ami des bêtes - Champion - Traditionnels au Vietnam - La force est de son côté
- J Son nom lui va si bien en cas d'inondations - Possessif - Sorte de table
- K Célèbre petite anglaise - Pleurniche - Tranche en haut
- L Petits pains - Album d'Arctic Monkeys
- M Avec des brumes en 1938 - But en en-but - En feu
- N Pour un groupe d'hommes ou pour un seul - Matinée - D'un bleu pâle
- O Par-dessus tout

Verticalement

- 1 Relatif aux faits économiques globaux
- 2 Paresseux mais d'Afrique - Moitié homme, moitié machine - Premiers nommés
- 3 Au bord de la mer - Un peu ivres
- 4 Pronom - Joint - Tiercé dans le désordre mais pas en paroles
- 5 Raillerie - Viennoiserie vendéenne - Avant l'IUFM
- 6 Mitraille orientale - Base d'une formation - Baie jaune
- 7 Système de sécurité - Roupille - Peuple du Kenya
- 8 Parfois intégrisme
- 9 Établissement de formation - Oiseau couleur de son nom - Grande école
- 10 Égal - Croûte
- 11 Tendons des muscles - Écris mes dernières volontés - Finissent le quinze
- 12 Alliance ancienne - Fromage - Espace intérieur vitré
- 13 Déchiffre - Crustacé d'eau douce - Accord s'il est plain
- 14 Centre de Lego - Place - Dépression du Soudan - Aide à transformer la peau
- 15 Avec la valeur d'un nom

SUDOKU :

	9							7	
7									2
2	5	1	6	4					
		9	7		5				3
8		2					9		5
4			9		6	8			
				7	9	4	2		6
3									8
	2							3	

Solutions du précédent numéro

8	7	6	1	4	2	3	9	5
2	9	3	7	6	5	1	4	8
4	5	1	8	3	9	6	2	7
5	6	7	9	1	8	4	3	2
3	1	2	5	7	4	8	6	9
9	4	8	3	2	6	7	5	1
7	2	9	6	8	3	5	1	4
1	3	4	2	5	7	9	8	6
6	8	5	4	9	1	2	7	3

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	
A	P	R	E	S	I	D	E	N	T	I	E	L	L	E	S
B	O	E	U	V	R	A	I	O	N	I	E	E	O		
C	I	N	P	E	D	Z	E	R	A	I	S	S	U		
D	N	A	T	A	U	T	O	C	H	T	O	N	E		
E	T	I	A	N	I	T	S	C	A	M	P	I	S		
F	I	S	P	O	A	S	A	O	O	H	M				
G	L	A	R	U	M	C	O	U	R	T	I	S	E		
H	L	E	G	A	L	E	M	E	N	T	I	E	O	S	
I	I	T	E	N	A	T	U	L	V	D					
J	S	U	R	R	E	A	L	I	S	M	E	P	A	L	
K	M	I	E	E	C	O	M	M	E	R	C	E	I		
L	E	N	B	O	T	E	E	C	H	I	N	E			
M	E	T	R	E	R	T	H	U	N	E	S				
N	A	I	E	M	M	U	R	A	E	T	E	S			
O	A	M	E	N	U	I	S	E	N	T	E	R	E		

ÉTAT CIVIL

<p><b>• NAISSANCES EXTERIEURES</b></p> <p>ALIANE Fayriel ANNAMOUTOU Evan BALDE Idrissa BENBELKACEM ARYAN BENDJEBEL Yasmine BENMEHEL Lina BESSAI Youcef BESSIN MONNIER Brume BIROUK Tiziri BOUCHAKOUR Eline BOUZARCOUNA Lyna BOUZIZA Mohamed-El-Habib BREGUIER Malo CÉPHISE Chloé COMONT Coccinél</p>	<p>DESARGHER LIVRAMENTO Danielle DORSEUIL Iris ELMASSIAN Kylian FARAH Rodaina FAUDEMÉR Lou HALLEYBONE Nolann KERNÉC'H Gael KHEFACHA Mayssa KHATAL Noor LE GALL Victoire LE SCOUARNEC ZHU Noham MALLE Anaël MARIE MESSGARD Wendy MARIE MINIDOQUE Saylens MARNY Anastasia MENDES LANDIM Erwan MENNEGAND GUYARD Liv</p>	<p>NAVARATNARASA Kailash PAGET Sacha PENG TRAN Hadriel RABIA Lina RAJARATNAM Timothée RIBEIRO Cali ROLLIN Zachary ROSELLO Charlotte SEFACENE Ania SAJEEVAN Nilan SENN Élias TAILLIEZ Valentin TALL Mame-Diarra TANKEU KOM Samira TENDOLA TAMAKU Shanyce THANGARAJH Ayira THOMAS Eléanna TRAMONTIN Alban</p>	<p>TRAORE Hawa VARGA Dario VERGONJANE Kyara WILSON Elsa ZOUGOURI Isaac</p> <p><b>• MARIAGES</b></p> <p>Mme LE GHUILCHER Mariannick et M. HERVÉ Charles Mme MÉRI Murielle et M. AHAMADA Saïd</p> <p><b>• DÉCÈS</b></p> <p>ABELLO François, 65 ans AMELINE Marie, veuve LE GUENNAN, 83 ans BEN GHAZI Toumana, épouse DALI, 73 ans</p>	<p>BICHEUX Laurent, 43 ans BIZERAY veuve LETOURNEUR Monique, 87 ans BLANC épouse MEILHAC Bernadette, 83 ans BOSCHER veuve BRÉDIF Raymonde, 98 ans BUNAS Pierre, 76 ans CALDELARI Marcel, 92 ans CHARLET Michel, 81 ans CHARRON René, 98 ans COSTIL épouse GODIN Renée, 88 ans DENÉGRI, Itala 96 ans DUGNOLLE Marie-Thérèse, veuve GIRARD, 93 ans ELBECK Michel, 63 ans</p>	<p>EME Annie, veuve PACTON, 76 ans FARFARANA veuve VESCOVI Rina, 99 ans FARNAULT Christian, 67 ans FLACCADORI Thérèse, veuve MELI, 86 ans FOURNIER Christian, 67 ans FRUCHARD Vincent, 79 ans HADET Jean-Marie, 84 ans KLEIN Andrée, 94 ans KOTTELAT Jean, Maurice, 79 ans LABORDERIE épouse MARTIAL Nicole, 85 ans LAMIRALUT Micheline, veuve BLEDE, 89 ans LECLAND Georges, 85 ans</p>	<p>LEI Maria, veuve MARCHAL, 93 ans LEMAITRE Marie, 75 ans LOSTE Monique, épouse BALERDI, 79 ans MAILLARD Mariette, veuve LAROCHE, 90 ans MARLIAC Marie-Rose, veuve MAURANGE, 100 ans MAURICE Félicien, 80 ans NGUYEN-HUÛ Ghislaine, 70 ans OLNOIS Régis, 58 ans PIGNON Suzanne, veuve FAY, 99 ans RICARD veuve SACRÉ Jeanine, 88 ans RICO épouse CRESPO</p>	<p>Josephine, 75 ans ROBINET Monique, veuve CAVANNA, 86 ans ROCHE Jacques, 93 ans RODRIGUEZ veuve BERNARDON Josiane, 82 ans RODRIGUES da CUNHA épouse ZULIANI Palmyra de Jésus, 87 ans SAVADOUX Veuve CAURE Jeanne, 107 ans SCANU Monia, 34 ans SPEDICATO Giampiero, 54 ans SZTJANFUTER Marcel, 79 ans TAVERNIER André, 86 ans VITSE José, 56 ans</p>
--	--	---	---	--	--	--	---

## HOMMAGE À ANDRÉ MACÉ



André MACÉ, Maire de Neuilly-Plaisance de 1977 à 1983.

C'est avec tristesse et émotion que nous avons appris le décès de **M. André MACÉ**, Maire de Neuilly-Plaisance de 1977 à 1983, survenu le 15 décembre dernier à l'âge de 90 ans.

Ajusteur de profession, André MACÉ est adhérent au Parti Communiste et débute sa carrière politique à Bagnolet, en tant que Maire-Adjoint. En 1976 il étend son attaché local en étant élu conseiller général du canton de Neuilly-Plaisance, poste qu'il occupera jusqu'en 1982. En 1977, à l'âge de 46 ans et à la tête d'une liste d'union de la gauche, il succède comme maire de Neuilly-Plaisance à Charles CATHALA, Sénateur-Maire de centre-droit en place depuis 1947.

Peu après son élection, la ville connaît une transformation majeure en décembre 1977 avec l'inauguration de la gare et du prolongement du RER A, non sans que celui-ci ait donné lieu au préalable à de vifs débats sur le caractère souterrain ou aérien de la ligne.

Au cours de son mandat, M. MACÉ a notamment réalisé la piste d'athlétisme au stade municipal et inauguré la piscine municipale dont la construction avait été décidée par M. CATHALA.

Après sa défaite aux élections municipales de 1983, André MACÉ a siégé dans l'opposition au conseil municipal jusqu'en 1989. Au sein du groupe communiste, il fit preuve d'un esprit constructif sans dogmatisme qu'il convient de saluer.

Il a également initié des programmes de construction de logements sociaux et est intervenu contre les expulsions de certains locataires de leurs logements, portant haut ses valeurs de solidarité.

Homme de dialogue, chaleureux et humain, il laissera aux Nocéens, à ses amis et à ses adversaires politiques, le souvenir d'une personnalité aux convictions profondes définies par ses projets et ses combats.

Nous tenons à adresser nos plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

## HOMMAGE À LAURENT BICHEUX



C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris la disparition le 11 novembre dernier à 43 ans de **Laurent BICHEUX**, fils de Catherine et Jacky BICHEUX.

Jacky BICHEUX est une personnalité bien connue de nombreux Nocéens pour avoir été professeur d'EPS au collège Jean Moulin de

1989 à 2009 et auparavant au LEP qui était situé dans la cour de l'école du Centre. Il a également été le premier entraîneur de Gévrise EMANE, médaillée olympique, quintuple championne d'Europe et triple championne du monde de judo.

Comme son père, Laurent BICHEUX a été membre de Neuilly-Plaisance Judo.

À l'occasion de cette douloureuse épreuve, de nombreux Nocéens ont tenu à faire part à la famille BICHEUX de leur sympathie, leur affection et leur compassion.

Si nul mot ne pourra faire taire la douleur, toute la famille Bicheux tient à adresser ses sincères remerciements à tous ceux qui se sont associés à leur peine face à ce terrible drame.

## HOMMAGE À MONIA SCANU

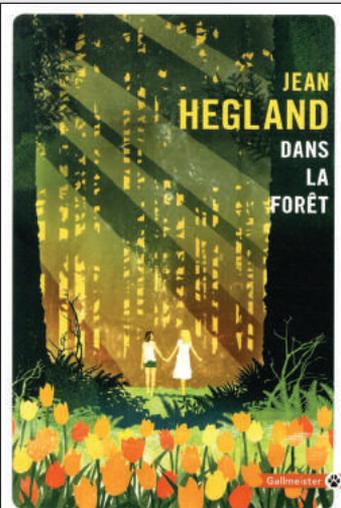
Triste année pour les services municipaux puisqu'après les décès de **Laure-Anne BALDERACCHI** en mars et **Frédérique RENARD** en mai, un troisième décès est venu endeuiller les agents communaux.

En effet, **Monia SCANU** adjoint technique territorial exerçant auprès des enfants les fonctions d'ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) est décédée le 1<sup>er</sup> décembre des suites d'une longue maladie.

Agée de 34 ans et mère de 2 enfants, Monia SCANU était entrée à la ville en 2004. Depuis lors, elle avait été affectée successivement dans les écoles maternelles du Bel Air, Victor Hugo et Léon Frapié.

A sa famille et à ses collègues, nous tenons à présenter nos plus sincères condoléances.





## LIVRE DU MOIS

Auteur : Jean Hegland  
Editions : Gallmeister  
Titre : "Dans la forêt"

C'est un message : notre société est dépendante de l'électricité ; sans les kWh notre vie devient un combat de tous les instants. Comment deux jeunes adolescentes de 16 et 18 ans vont-elles lutter pour leur survie ? Elles vivent dans une clairière loin d'une ville d'où les gens fuient une région définitivement privée d'électricité sans que l'on sache pourquoi. Devenues orphelines comment vont-elles lutter pour continuer ?

Le combat est rude quand les réserves s'amenuisent, quand toutes sortes d'épreuves s'abattent sur elles. Cela vaut-il la peine de survivre sans aucun espoir, sans aucune aide ?

Elles feront confiance à la forêt pour s'en sortir en retrouvant un instinct primitif.

L'auteur nous livre un texte puissant dont on sort bouleversé même si certaines situations semblent improbables.

L'écriture est dense et pourtant claire. L'indicible est effleuré avec pudeur. On se prend à aimer les deux filles, à lutter et douter, désespérer et espérer avec elles.

Si vous ne craignez pas d'assister à la fin d'un monde annoncée, empruntez-le.

## RECRUTEMENT

Le GHI Le Raincy-Montfermeil du GHT Grand Paris Nord-Est recrute des infirmiers !

Rejoignez les équipes des hôpitaux Robert Ballanger (Aulnay), Le Raincy-Montfermeil (Montfermeil) et André Grégoire (Montreuil).

Pour toute candidature, transmettez votre CV et lettre de motivation à Sylvie NEVERS-LALLEMAND par mail : [sylvie.lallemmand@ght-gpne.fr](mailto:sylvie.lallemmand@ght-gpne.fr)

Le **GHI** Le Raincy-Montfermeil  
du GHT GPNE\*

**RECRUTE des INFIRMIER.ES**



Rejoignez nos équipes

Transmettez votre CV et lettre de motivation à

Sylvie NEVERS-LALLEMAND  
[sylvie.lallemmand@ght-gpne.fr](mailto:sylvie.lallemmand@ght-gpne.fr)

\* GHT Grand Paris Nord-Est : hôpitaux Robert Ballanger à Aulnay, Le Raincy-Montfermeil à Montfermeil et André Grégoire à Montreuil



# UNE CABINE PHOTO INSTALLÉE EN MAIRIE

Installée le 11 janvier dernier, cette cabine permet de prendre des photos conformes pour les documents officiels (*Carte Nationale d'Identité, Passeport, Carte vitale, Carte de séjour, Permis de conduire*).

Le prix de la planche est de 6 € pour 5 photos.

Le paiement est possible en espèces et par carte bleue (sans contact uniquement).

Un copieur noir et blanc reste à disposition des usagers à proximité du copieur au tarif de 0.10 € la copie.



## Colis alimentaire : la Ville soutient ses étudiants

Toujours désireuse de se mobiliser pour ses étudiants, la Ville par l'intermédiaire de son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), et sous la supervision de **Marie PONZIO**, Maire-adjointe déléguée aux Affaires Sociales, à la Solidarité, à la Petite Enfance et à la Santé et sur l'initiative de



l'Association pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP), ont procédé à une distribution gratuite de paniers de légumes aux étudiants en difficulté ainsi que quelques produits de première nécessité.

**Pour tout renseignement, contactez le Centre Communal d'Action Sociale au 01 43 00 96 16.**



***Je tiens à féliciter les agents chargés du nettoyage car les rues de la ville sont très propres, bien plus que nombre de villes des alentours. Par contre, les souffleurs qu'ils utilisent constituent une gêne sonore et sont polluants. Est-il possible de limiter leur usage ?***

*Il serait tout à fait possible de limiter l'usage, voire de ne plus utiliser, des souffleurs thermiques mais il est fort à craindre que cette mesure ne génère plus de mécontents que de satisfaits. En effet, le balayage manuel est par nature moins rapide et ne permet donc pas aux agents de traiter la même surface. La propreté de la ville s'en ressentirait nécessairement.*

*Par ailleurs, il est indéniable que les souffleurs thermiques polluent. Depuis plusieurs années la ville s'est engagée dans une démarche environnementale avec le remplacement des véhicules thermiques par des véhicules électriques. Cette démarche a été étendue au petit matériel et des souffleurs électriques ont été achetés pour renouveler en partie la flotte de ces machines. Ce remplacement s'effectue de manière progressive au fur et à mesure des achats de matériel.*

*Quelques souffleurs thermiques devront cependant être conservés. En effet, si les appareils électriques sont moins sonores, ils présentent encore certains inconvénients par rapport aux engins thermiques : autonomie limitée (3 à 4h d'utilisation maximum) et poids (50% plus lourds ce qui n'est pas sans conséquences pour les agents).*



***Lorsque je me promène dans la ville je constate parfois des anomalies telles que tags, mobilier urbain endommagé, feux tricolores ou lampadaires qui ne fonctionnent pas, problèmes de propreté. Comment faire pour les signaler ?***

Ces désagréments dégradent visuellement notre cadre de vie et polluent notre quotidien. C'est pourquoi, nous vous invitons à procéder à leur signalement aux services municipaux par le biais d'un mail, éventuellement assorti d'une photo, adressé à : **[contact@mairie-neullyplaisance.com](mailto:contact@mairie-neullyplaisance.com)** ou directement par le site de la ville (rubrique «à votre écoute» sur la page d'accueil). Veillez à être très clair sur la localisation en indiquant précisément l'adresse de l'anomalie pour que nous puissions la traiter dans les meilleurs délais.

Une fois effectué, votre signalement sera enregistré pour un meilleur suivi et automatiquement transmis aux services techniques.

## DÉFENDONS NOS COMMERCES DE PROXIMITÉ

Quel sera le visage de nos centres-villes dans le monde "d'après" ? Des centres-villes fantômes désertés par les commerces ? La crise que nous vivons risque de modifier durablement nos centres-villes. Nous ne pouvons nous y résoudre ! C'est pourquoi, la ville, soutenue par d'autres communes du Territoire, a décidé de saisir à deux reprises le Conseil d'Etat.

Protéger ne se résume pas à interdire. L'impératif sanitaire prime, cela va de soi, mais il ne doit pas abolir le bon sens et n'est pas incompatible avec l'ouverture des commerces de proximité et des restaurants.

Les maintenir fermés est mortifère car malgré les aides, beaucoup ne s'en relèveront pas. Chaque jour qui passe constitue une perte irrécupérable de recettes.

Les maintenir fermés est injuste et incohérent car pendant que les commerces de proximité qualifiés de "non essentiels" étaient fermés, les centres commerciaux étaient, eux, ouverts. Rassembler de nombreuses personnes en un lieu clos n'est-il pas ce qu'il convenait précisément d'éviter ? De même pendant que nos restaurants sont fermés, les restaurants d'entreprise qui par nature rassemblent de nombreux salariés sont, eux, ouverts.

Comment soutenir qu'un restaurant de centre-ville où les tables sont espacées voire protégées entre elles par des cloisons en plexiglas est plus dangereux qu'un restaurant d'entreprise ?

Les statistiques en tout cas ne l'établissent pas. Les études mises en avant par les pouvoirs publics ont en effet été réalisées aux Etats-Unis sans application d'aucune mesure barrière.

Par ailleurs, nous avons tous constaté que les consommations ou les repas à emporter créent des rassemblements à proximité des établissements qui les proposent. Dans ces conditions ne vaut-il pas mieux, comme vient de le faire l'Italie, rouvrir les bars et restaurants ?

En effet à l'intérieur des établissements, il est plus facile d'appliquer les protocoles sanitaires. A cet égard, les mesures prises avant le second confinement (enregistrement des clients, espacement des tables et limitation des convives) sont proportionnées à la situation et à même d'assurer la sécurité des consommateurs. Les gérants de ces établissements ont démontré à cette occasion qu'ils sont des citoyens responsables.

Ce qui est essentiel, tout autant que combattre la Covid, c'est de sauver nos commerces de proximité en centre-ville.

A cet égard, j'invite en particulier chacun à ne pas délaisser nos commerces de proximité au profit des hypermarchés ou du commerce en ligne. J'invite également chacun à ne pas oublier nos restaurateurs et cafetiers dès que ceux-ci pourront rouvrir.

A Neuilly-Plaisance, depuis de nombreuses années nous soutenons le commerce de proximité avec des mesures fortes : ambassadeur du commerce, préemption des locaux vides, service voiturier unique en France, animations 100% plaisir, Espace Kids, zone bleue....

Depuis le début de la crise, la ville a multiplié les initiatives pour venir en aide aux commerçants : moratoire sur les loyers pour les commerçants locataires de la ville qui en ont fait la demande, piétonisation le samedi de l'avenue Foch, mise en avant sur le site de la ville des commerçants restés ouverts ou opérationnels à distance durant les confinements, création d'un drive au marché, permissions de voirie pour l'installation de terrasses,...

Cette année plus que jamais, la ville mettra tout en œuvre pour préserver ces commerces car ils constituent l'âme de nos centres-villes.

*Les élus du Groupe Majoritaire*

## QUE CETTE ANNÉE VOUS SOIT DOUCE !

En ce début d'année 2021, toute l'équipe ainsi que les élus du groupe Réinventons Neuilly-Plaisance, vous présentent leurs meilleurs vœux. Nous espérons avec vous que la meilleure connaissance de ce virus associée à toutes les avancées médicales (traitements, vaccins) permettra à nouveau de retrouver une vie qui nous rapproche les uns des autres, où associations, lieux de culture et de vie reprennent leur fonction de lien social de fraternité et d'humanisation.

Dans cet esprit, nous avons proposé aux derniers conseils municipaux d'unir nos forces pour mieux accompagner la gestion de la pandémie à Neuilly plaisance : créer une commission ad hoc permanente pour évaluer et ajuster nos actions, organiser un réseau de tous les professionnels de santé sur notre ville, mobiliser des moyens logistiques humains et budgétaires si nécessaire... Nous n'avons pas été entendus !

Au-delà, en 2020 nous sommes intervenus tant au Conseil Municipal qu'au sein des commissions, pour impulser une vision plus démocratique, concertée et réaliste de la politique municipale, insistant sur l'importance d'organiser un débat sur des questions importantes de la vie des nocéens... Avons-nous été entendus ? Il ne nous semble pas !

A l'automne dernier, nous nous sommes mobilisés pour répondre à l'inquiétude des parents sur la sécurité des enfants à la sortie des écoles et du centre municipal de l'enfance. Nos pétitions ont recueilli plus de 200 signatures et ont été portées à la connaissance du Maire, avec une avancée pour la seule école Joffre. Pour autant des questions demeurent en la matière et nous avons sans succès à ce jour, demandé la convocation de la commission des affaires scolaires pour les aborder à l'échelle de la commune afin de mettre en place une politique adaptée. Serons-nous entendus ?

En 2021, soyez persuadés que, sur ces sujets comme sur tous les autres, nous continuerons d'incarner l'alternative politique aux quarante années de gestion du maire actuel. Inlassablement, nous réclamerons plus de dialogue avec les Nocéennes et Nocéens. Nous voulons que les

choix effectués au nom de tous le soient dans la clarté et qu'ils puissent être "contrôlés". Sur trop de dossiers, l'arbitraire s'impose :

- Pourquoi a-t-il fallu une pétition pour obtenir des mesures de bon sens pour la sécurité des enfants de nos écoles ?
- Pourquoi en tant qu'élus devons-nous sans cesse réclamer les documents relatifs à la gestion du personnel, à l'action de certaines associations ?
- Pour quelles raisons refuser qu'un compte-rendu plus complet des débats municipaux soit porté à la connaissance des habitants de notre ville ?

Toutes ces difficultés cachent une absence d'ambition et des réalisations au coup par coup : l'entretien aléatoire de la voirie, des bâtiments municipaux vieillissants, des initiatives culturelles sans nouveauté, une politique des transports qui tourne le dos aux déplacements alternatifs etc.

C'est pourquoi nous réclamons de longue date un plan de développement dynamique pour notre ville, articulé sur ses différents quartiers, tenant compte des enjeux d'avenir à l'échelle du territoire, pour ainsi redonner toute sa place à notre commune et garantir son avenir et celui de tous les Nocéens.

Sur tous ces sujets, nous sommes mobilisés et déterminés à faire bouger les lignes avec vous.

Tout au long de cette année 2021, nous allons vous informer, solliciter votre avis sur les mesures à prendre et nous les porterons au débat municipal.

Prenez soin de vous !

Les élus "Réinventons Neuilly-Plaisance"  
**Marie-Christine Reynaud, Georges Saunier,**  
**Valérie Suchod, Nicolas Frémin**



J'en ai **RAT** le bol...

**ma ville est sale!**



*Jeter des ordures  
sur la voie publique  
est passible d'une  
amende de 68€.*

**#plusresponsable**